

Fin programmée des PEL : 93 milliards d'euros à réallouer d'ici 2030, l'heure des choix

Depuis mars 2026, les premiers plans d'épargne logement issus de la réforme de 2011 arrivent automatiquement à échéance. D'ici 2030, 3,2 millions de PEL seront clôturés d'office, libérant 93 milliards d'euros d'épargne¹. Sans stratégie de réallocation, cet argent glissera par défaut vers des livrets bancaires faiblement rémunérés. Pour Finzzle groupe, cette contrainte réglementaire est aussi une opportunité patrimoniale, à condition de ne pas la subir.

La fin d'un réflexe d'épargne

Pendant des décennies, le PEL a incarné l'épargne sans effort : taux garanti, risque nul, projet immobilier en ligne de mire. Avec plus de 207 milliards d'euros d'encours à mi-2025², il reste le deuxième produit d'épargne réglementée après le Livret A. Mais la réforme de 2011 a introduit une rupture silencieuse : une durée de vie plafonnée à 15 ans pour tous les plans ouverts depuis le 1^{er} mars 2011.

Le résultat est mécanique. 3,2 millions de PEL seront fermés automatiquement par les banques entre 2026 et 2030, soit 36 % des plans actifs, pour un encours total de 93 milliards d'euros. Avec un pic attendu en 2030 à 1,1 million de clôtures et 28 milliards d'euros libérés en une seule année³.

À la clôture, le capital est automatiquement transféré vers un livret bancaire classique, dont le taux, fixé librement par l'établissement, s'établit en moyenne à 0,8 %⁴, contre 2 % à 2,5 % brut pour les PEL de la génération 2011. Pour l'épargnant qui ne fait rien : une chute immédiate de rendement, sans préavis utile.

Le vrai risque : réallouer sans stratégie

L'encours moyen d'un PEL s'établit à 25 017 euros⁵. C'est un capital suffisamment structurant pour impacter une trajectoire patrimoniale et suffisamment significatif pour ne pas être confié par défaut à un livret bancaire à 0,8 %.

Or c'est précisément ce qui se passe lorsque l'épargnant ne prend pas les devants. Faute d'accompagnement, trois réflexes dominant :

- L'inertie : le capital reste sur le livret de substitution, faiblement rémunéré, sans horizon d'investissement défini.
- L'habitude : l'épargnant rouvre un PEL ou un Livret A par familiarité, sans réévaluer ses objectifs actuels.
- La précipitation : des arbitrages rapides, dictés par l'urgence de la clôture plutôt que par une vision patrimoniale.

« Pendant des années, le PEL a permis d'épargner sans se poser de questions. Aujourd'hui, cette logique n'est plus adaptée. La réallocation de cette épargne doit devenir un acte de gestion à part entière, construit autour des objectifs de vie. » analyse Philippe Lauzeral, président de Finzzle groupe.

¹ Source : Banque de France, étude Épargne des Ménages

² Idem.

³ Source : Banque de France, Observatoire de l'Épargne réglementée, juillet 2025

⁴ Banque de France, 2025

⁵ Vie Publique, 2024

Transformer une contrainte en opportunité : exemples et logiques de réallocation

La clôture d'un PEL n'est pas une perte, c'est une occasion de remettre son épargne en mouvement. Mais la bonne stratégie dépend entièrement de la situation personnelle. Finzzle groupe illustre ainsi deux cas concrets.

Profil : 45 ans, PEL de 30 000 €, projet immobilier abandonné

Enjeu : redéfinir un horizon d'investissement et arbitrer entre disponibilité et valorisation.

Logique de réallocation possible : une assurance-vie avec versements programmés. Disponible à tout moment, adaptable à l'horizon et au profil de risque : c'est le passage de l'épargnant à l'investisseur.

Profil : 58 ans, PEL de 40 000 €, à l'approche de la retraite

Enjeu : trouver l'équilibre entre sécurisation progressive et optimisation fiscale à l'entrée.

Logique de réallocation possible : une combinaison PER et assurance-vie. Le PER optimise l'impôt sur le revenu à l'entrée ; l'assurance-vie développe le patrimoine avec souplesse. À la retraite, le meilleur mode de sortie entre les deux enveloppes pourra être arbitré en fonction des nouveaux objectifs, dont la transmission.

Un signal structurant sur l'évolution de l'épargne française

La vague de clôtures des PEL n'est pas un épiphénomène. Elle agit comme un révélateur d'un changement de cycle de l'épargne française : une épargne historiquement abondante, longtemps organisée autour de produits automatiques et standardisés, se retrouve aujourd'hui confrontée à une offre plus large, plus complexe, et à la nécessité de choix explicites.

Ce mouvement marque la fin progressive d'une épargne pilotée par défaut et l'entrée dans une logique où la cohérence des arbitrages, l'horizon de temps et la hiérarchisation des objectifs deviennent centraux.

« La clôture automatique d'un PEL, c'est un moment de vérité. L'épargnant doit décider ce qu'il fait de son capital, souvent pour la première fois depuis quinze ans. C'est précisément là qu'un accompagnement sur mesure fait toute la différence entre une épargne qui dort et une épargne qui travaille. » souligne Philippe Lauzeral.

A PROPOS



Créé en 1992, Finzzle groupe est un acteur global dans le secteur du conseil en gestion de patrimoine. Devenu référence grâce à un modèle de distribution pluridisciplinaire, le groupe permet à une clientèle de particuliers de préparer leur avenir et celui de leurs proches.

Sous la marque Stellium, le pôle de solutions patrimoniales assure la distribution d'assurance-vie, instruments financiers, immobilier locatif, financement et affiche une croissance continue depuis 2019, avec en au 31/12/2025 :

- 7 milliards d'euros d'encours conseillés.
- 1,814 milliard d'euros de collecte globale.
- Un réseau de plus de 4 100 consultants indépendants habilités présents sur l'ensemble du territoire.
- Plus de 36 000 nouveaux investisseurs accompagnés en 2025.

Pour assurer la conformité et la professionnalisation de l'ensemble du réseau le groupe dispose de son propre centre de formation interne certifié Qualiopi et Iso 9001.

Finzzle groupe complète également son offre via sa marque Colosseum Invest, spécialisée dans l'investissement et la rénovation de logements en colocation, gérant aujourd'hui un parc de plus de 5 000 chambres.

CONTACT PRESSE

Galivel&A

Tiphonie Rouaud - Carol Galivel
01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63
galivel@galivel.com
www.galivel.com